A La Haÿe ce 4.e Nov. 1678. 879

J'estime, Monsieur, que les lettres de recommandation doibvent estre plus courtes que touttes autres. Parce que c'est desjà assez d'importunité, de charger ses amis de la matiere, sans les incommoder de la façon. J'aÿ donc à vous dire, que ~~[illegible]~~ voÿci un mien tres-grand et tres-jeune Nepueu, qui ne faict que sortir de Page, en mesme temps receu Gentilhomme de S. A. qui de plus l'a favorisé d'une Cornette au Regiment de ses gardes. Ce bon Maistre a jugé, qu'il doibt se denaisser en Vre Cour, pour le peu de temps que Monsieur d'Odÿch ÿ restera. Si durant se sejour il peut estre si heureux, que d'appercevoir aux occasions, que ce n'est pas à tort que l'Oncle faict capital de l'honneur de Vre amitié, cestuÿci n'en deviendra pas plus Vre tres-obeissant Serviteur, car c'est à quoÿ il ne se peut rien adjouster.

Cecÿ est desjà trop long, et i'en suis faché: mais vous estes en habitude de me pardonner touttes choses.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-3, p. 879-880
https://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/7090a